

FONTAINE

rive gauche

387
mars 2024

ville-fontaine.fr



votre magazine municipal •



DOSSIER

**JEUNESSE : FAVORISER LES INITIATIVES
ET L'AUTONOMIE**



Ville de
FONTAINE

10

DOSSIER ♦

JEUNESSE : FAVORISER LES INITIATIVES ET L'AUTONOMIE



LES ACTUS ♦



6 Végétalisation :
10 nouveaux arbres !

7 Travaux avenues du
Vercors et Ambroise Croizat

GRAND ANGLE ♦



16 Tri malin : les bons gestes

17 Mois de l'énergie : 30 jours
pour mieux consommer

SORTIR ♦



18 Printemps du Livre

19 Réouverture de La Source

**LIBRE
EXPRESSION ♦
22**

**VIE PRATIQUE ♦
23**

FONTAINE
rive gauche

387
mars 2024

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Rédaction : Nathalie Pascal, Lydie Chevallier

Conception graphique : Service communication

Photographies : Philippe Tripiér

Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson
38330 Montbonnot-Saint-Martin
04 76 18 56 16

Diffusion : Géo diffusion

Tirage : 12 000 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :
communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



Imprimé sur papier PEFC et encres
végétales



Franck Longo, Maire de Fontaine

Aider la jeunesse à s'épanouir

♥♥
Les jeunes sont les acteurs du changement qui façonneront le visage de notre ville demain.♥♥

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

Cette année, le Carnaval a une fois de plus transformé notre commune en tourbillon de joie et de bonne humeur. Les traditionnels chars confectionnés par les enfants mettaient cette fois-ci à l'honneur le thème des Jeux Olympiques. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, enfants des écoles et agents de la Ville qui ont contribué à faire de ce moment un instant magique pour Fontaine. Le Carnaval est un rappel vibrant de la vitalité de notre jeunesse, de sa capacité à rêver et à créer.

Les jeunes sont les acteurs du changement qui façonneront le visage de notre ville demain. C'est pourquoi la Ville de Fontaine s'engage résolument à soutenir leurs aspirations et à encourager leur esprit d'initiative. Le dossier de ce mois-ci rappelle les différentes actions de la Ville de Fontaine favorisant l'épanouissement et l'autonomie des jeunes à travers des bourses d'aides aux départs et aux initiatives, l'aide au financement des formations Bafa ou encore la mise en place de la pépinière jeune pour mener des projets ensemble et qui leur correspondent.

Cette année la Ville de Fontaine consacrera deux temps forts pour accompagner sa jeunesse à la découverte du monde professionnel. Le 20 mars avec l'accueil de la Caravane des métiers de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour s'orienter et découvrir les métiers de

demain devant le parvis de l'Hôtel de Ville; le 6 avril avec le traditionnel forum Recherche et Trouve devant le parvis de La Source pour trouver un emploi cet été.

Enfin je suis heureux de vous annoncer la réouverture de la grande salle de La Source le 21 mars avec, pour l'occasion, une scène 100% féminine. Après une période mouvementée et une saison hors les murs qui nous a réservé de belles surprises comme la soirée disco roller à la salle Edmond Vigne, la musique reprend sa place sous toutes ses formes à La Source. Chanson, rap, jazz, il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges avec deux spectacles jeune public programmés. Je serai heureux de vous retrouver dans ce lieu culturel emblématique de notre commune. Sa réouverture partielle est un moment fort que je souhaite partager avec vous, le témoignage d'une sérénité retrouvée, d'une cohésion nécessaire et de cette volonté qui animera toujours notre Municipalité : offrir à tous les Fontainois un égal accès à la culture.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux





Événement

SUCCÈS POUR LE CARNAVAL FONTAINOIS !

Les Fontainois étaient venus nombreux défilé pour le Carnaval sur le thème des Jeux Olympiques qui s'est déroulé le mardi 13 février dans les rues de Fontaine.

Une ambiance chaleureuse et familiale, un défilé ponctué par le spectacle *Blanc comme neige* et les animations des talentueuses compagnies Atypic Groove et Acrobat Circus, le Carnaval fontainois 2024 a ravi petits et grands.

Une préparation collective

Ce Carnaval est le fruit d'une belle collaboration entre les services de la Ville (services périscolaire, petite enfance, jeunesse, techniques, animation, le VOG, la médiathèque, La Source, le Conservatoire à rayonnement communal, les maisons des habitants...), les élus et les partenaires associés à la manifestation : Éric Margery, artiste plasticien,

l'association Sainte Agnès, les Dumtak du collège Gérard Philippe...

Les ateliers proposés en amont par différents services de la Ville tels que la confection de flambeaux ou de médailles olympiques ou encore la préparation des chocolats chauds offerts à l'arrivée du défilé ont largement contribué au succès de cette manifestation.

Ce sont aussi et surtout les habitants et leurs fabuleux déguisements qui font du Carnaval fontainois un moment inoubliable !





Terre de jeux

UNE FONTAINOISE PARMIS LES PORTEURS DE LA FLAMME

Il y a quelques mois, la Ville a proposé la candidature de Corine Cucchiara-Viroulaud pour le Relais de la Flamme Olympique. La candidature de cette Fontainoise particulièrement impliquée dans le monde sportif et associatif a été retenue. Fontaine est fière d'avoir une habitante parmi les porteurs de la Flamme Olympique.

Corine Cucchiara-Viroulaud fera partie des 11 000 porteurs de la Flamme sélectionnés sur le territoire français et participera au Relais de la Flamme Olympique en juin prochain. Depuis 1998, cette Fontainoise enseigne l'éducation physique et sportive dans les écoles élémentaires mais elle est également une athlète accomplie et une bénévole très investie qui a reçu la médaille de bronze jeunesse, sports et engagement associatif.

5^{ème} Dan de judo en 2021, Corine Cucchiara-Viroulaud a ensuite obtenu plusieurs titres de haut niveau dans cette discipline : palme de bronze de la FFJDA en 2014, championne du monde vétérans en 2009 et championne d'Europe vétérans en 2011.

Elle est également professeur de judo au club Alpes Judo Fontaine depuis 1998, arbitre internationale et bénévole très engagée au sein des instances fédérales.

UNE DANSE POUR LES JO !

Un rendez-vous à ne pas manquer lundi 8 avril ! 550 élèves fontainois danseront sur la place du marché Marcel Cachin à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique.

Dans le cadre des JO de Paris et de la 8^{ème} édition de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP), la communauté éducative et les élèves fontainois sont invités à réaliser la Danse de la SOP. La chorégraphie réalisée par Fauve Hautot, danseuse, chorégraphe et animatrice de télévision connue pour sa participation à l'émission télévisée Danse avec les stars.

Cette danse est une façon de célébrer les Jeux et les athlètes du monde entier en mettant plus d'activités physiques dans le quotidien. Les musiciens intervenants dans les écoles du Conservatoire de musique La Source se sont saisis de cette opportunité.

Depuis plusieurs mois 550 élèves des écoles Les Balmes, Marcel Cachin, Anatole France et Robespierre répètent cette chorégraphie dans le cadre de leur cours de musique hebdomadaire. Le lundi 8 avril ils donneront une représentation de la Danse de la SOP sur la place du marché Marcel Cachin. À ne pas rater !

Lundi 8 avril

→ Place du marché Marcel Cachin à 10h

Plus d'infos
generation.paris2024.org



Prévention canicule : inscrivez-vous auprès du CCAS

Dans le cadre de la campagne de prévention de la canicule, la Ville de Fontaine recense les personnes vulnérables afin de pouvoir les contacter en cas d'alerte.

Les Fontainois de 60 ans et plus reconnus inaptes au travail, les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les personnes en situation de handicap, isolées et vivant à leur domicile sont invitées à s'inscrire sur un registre auprès du CCAS.

Les personnes déjà enregistrées restent inscrites sur le fichier sans démarche supplémentaire de leur part. Néanmoins, il est fortement conseillé de signaler au CCAS tout changement intervenu ou à venir depuis leur inscription initiale (médecin traitant, service d'aide à domicile, coordonnées téléphoniques, contact famille ou proche aidant...) ainsi que leurs absences programmées pendant l'été.

Qu'il s'agisse d'une première inscription ou d'une mise à jour des coordonnées, les personnes doivent utiliser le formulaire d'inscription téléchargeable sur ville-fontaine.fr et à disposition auprès du CCAS, de l'accueil de la mairie, des maisons des habitants et ou de l'espace santé Simone Veil.

Plus d'infos
CCAS
32 bis rue de la Liberté
plancanicule@ville-fontaine.fr
04 76 28 75 03

62^e

anniversaire de la
Fin de la guerre d'Algérie

Cérémonie du 19 mars

Tous les Fontainois sont invités à la cérémonie commémorative de la fin de la guerre en Algérie qui se déroulera mardi 19 mars à 17h30 au cimetière de La Poya (entrée principale), rue des déportés du 11 novembre 1943.

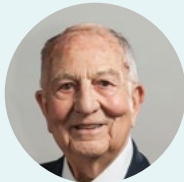
Paroles d'élus

"Le 19 mars demeure pour nos concitoyens rescapés le jour de la commémoration du cessez-le-feu en Algérie.

Petit à petit leur nombre s'amenuise, les années passent mais le souvenir demeure. N'oublions pas ceux qui ont sacrifié une part importante de leur jeunesse pour accomplir leur devoir de citoyen.

Nous leur devons reconnaissance".

Christian Faure, Conseiller municipal
délégué au devoir de mémoire et citoyenneté



Participez à la création de 4 boîtes à livres !

Un projet d'implantation de 4 boîtes à livres dans Fontaine est à l'étude. Objectif : promouvoir la lecture en favorisant le partage de livres entre les habitants. Le principe est simple : chacun dépose des ouvrages dans ces boîtes ou se sert en libre-accès. Une réunion de concertation est organisée le 9 avril afin de concrétiser ce projet en lien avec les habitants.

Réunion de concertation
Mardi 9 avril à 17h30

→ Médiathèque Paul Éluard



Environnement

VÉGÉTALISATION : 10 NOUVEAUX ARBRES PLANTÉS !

Les plantations d'arbres se poursuivent afin de favoriser la végétalisation en cœur de ville, améliorer la qualité de vie et offrir des espaces de respiration.

Depuis le début de l'année 10 nouveaux arbres ont été plantés le long du gymnase Maurice Thorez et dans le quartier des Floralies.

Chênes rouges, gleditsia, érables champêtre, arbres de judée, pitosporum, lauriers du Portugal, ces nouveaux arbres sont pour la majorité des espèces locales capables de résister aux fortes chaleurs.

Protéger les plantations

Afin de protéger ces nouvelles plantations les agents ont apposé des grilles autour des troncs et des tuteurs adaptés aux plus grands spécimen. Ces plantations sont un investissement durable

pour l'avenir. Ces arbres apporteront ombre et fraîcheur dans ces espaces très fréquentés par les enfants et les familles. Il est important de les protéger pour qu'ils puissent se développer.



Lutter contre les chenilles processionnaires

Ces insectes ont des poils très volatils qui provoquent démangeaisons, allergies, conjonctivites... Afin de lutter contre leur prolifération, les agents du service des espaces verts de la Ville ont récemment installé plusieurs colliers écopièges sur les pins atteints par des cocons. Ces colliers permettent de piéger dans un sac les chenilles qui descendent en procession le long des troncs. Ces écopièges ont déjà été installés dans les parcs Karl Marx et Jean Moulin, dans le parc de La Poya ainsi que dans le square Manhès et sur le site de la forêt urbaine située à proximité du gymnase Robert Vial. Les installations se poursuivront au fur et à mesure des besoins sur les pins

et autres conifères de la commune. Lorsque les cocons sont atteignables depuis le sol les agents des espaces verts les suppriment à l'aide d'un échenilloir. Ces 2 méthodes cumulées permettent une action efficace tout en limitant les frais engendrés.





Aménagement

TRAVAUX SUR LES AVENUES DU VERCORS ET AMBROISE CROIZAT

La Métropole a engagé des travaux importants sur l'avenue du Vercors et l'avenue Ambroise Croizat. Ces aménagements vont permettre la création d'une Chronovélo (piste cyclable sécurisée) jusqu'à la Poya, la végétalisation des avenues, l'élargissement des trottoirs, le maintien à double sens automobile, l'abaissement des vitesses, l'amélioration des espaces publics et l'accès aux commerces de proximité. Ces travaux se dérouleront en plusieurs phases.

PHASE 1

Sondages et investigations

→ décembre 2023 - février 2024

Cette phase de sondages en sous-sol est désormais terminée. Elle a permis d'établir un état des lieux précis des réseaux existants sur l'avenue du Vercors et l'avenue Ambroise Croizat et de déterminer les travaux à engager.

PHASE 2

Rénovation des réseaux

→ février 2024 - décembre 2024

Pendant cette phase, les concessionnaires d'eau, d'électricité et de téléphonie rénovent les infrastructures. Le réseau d'eau potable sera partiellement renouvelé, un nouveau réseau d'assainissement séparera les eaux usées et pluviales. Les réseaux électriques seront remplacés, et les aériens enterrés le long des avenues Ambroise Croizat et Vercors afin de permettre la plantation d'arbres. Plusieurs entreprises interviendront simultanément pour accélérer les travaux et minimiser les perturbations. L'avenue du Vercors sera en sens unique vers Sassenage (Est-Ouest), redirigeant le trafic vers Grenoble (Ouest-Est) par la rue de la Liberté. La circulation à sens unique sera limitée aux périodes nécessaires, avec une

attention particulière aux commerces entre le quai du Drac et l'avenue Joliot Curie pour faciliter l'accès pendant la phase des travaux.

PHASE 3

Aménagement de l'avenue Ambroise Croizat

→ mai 2024 - décembre 2024

Cet aménagement englobe le marquage de la Chronovélo, la sécurisation des carrefours, la rénovation de l'enrobé, l'élargissement des trottoirs, le marquage des passages piétons et la plantation d'arbres.

PHASE 4

Aménagement de l'avenue du Vercors

→ janvier - décembre 2025

Cet aménagement intègre la sécurisation et le marquage de la voie Chronovélo, le pose du revêtement de la voie automobile, l'instauration du stationnement réglementé, l'élargissement des trottoirs, la modernisation de l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux aériens, la plantation d'arbres ainsi que la création d'espaces conviviaux devant les commerces.

Attention : les dates données ici sont prévisionnelles et peuvent être modifiées en fonction des nécessités des travaux. Pour connaître les dates précises rendez-vous sur notre site ville-fontaine.fr



Parole d'élus

"L'aménagement des avenues Vercors et Ambroise Croizat va permettre de mieux circuler à pied, à vélo, de réduire les vitesses de circulation, d'améliorer les espaces publics devant les commerces et de végétaliser. La végétalisation est un enjeu majeur pour améliorer le confort de tous, en particulier durant les épisodes de chaleur de plus en plus fréquents. Nous voulons faire de ces avenues un vrai lieu de vie et plus seulement un axe que l'on traverse. Les travaux sont très importants et vont nécessiter des coupures de circulation. Nous mesurons la gêne que cela occasionne pour tous et nous faisons tout pour que le chantier s'achève au plus vite afin de profiter de ces espaces rénovés."

Laurent Thoviste,
Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie,
renouvellement urbain durable et
politique de la ville

Plus d'infos
ville-fontaine.fr
rubrique Mes services/Travaux

Concours photographie
immortalisez «La trace du temps»
du 18 mai au 22 juin



© Ph. T

Concours photos : immortalisez La trace du temps

Du 18 mai au 22 juin et en lien avec l'exposition de Sarah Battaglia *Forces nées* visible au VOG, la Ville organise un concours photos sur la thématique immortalisez *La trace du temps*. Les participants doivent proposer entre 1 et 3 photos dont la définition se situe entre 300 DPI et 2 Mo.

Vous souhaitez participer ?

Remplissez un bulletin d'inscription et un formulaire de cession de droit d'auteur téléchargeables sur ville-fontaine.fr

Envoyez ensuite ces éléments et vos photos à : vog@ville-fontaine.fr

Vous pouvez aussi mettre vos photos sur une clé usb et les déposer directement au VOG, 10 avenue Aristide Briand.

3 gagnants seront sélectionnés et les résultats seront connus début juillet.

Les vainqueurs de ce concours verront leurs photos exposées dans les vitrines du VOG et dans le hall de l'Hôtel de ville pendant les mois de juillet et d'août.

Plus d'infos
06 73 21 46 67



Éducation

LA MAIRIE POURSUIT LE DIALOGUE AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

L'Éducation Nationale a annoncé l'ouverture de 3 classes et la fermeture de 6 classes pour la rentrée 2024. Ces décisions sont prises en réponse à la baisse continue de la démographie scolaire depuis 10 ans dans le département de l'Isère. À Fontaine, cette tendance se confirme, avec une diminution de 320 élèves depuis 2016.

La baisse des effectifs est particulièrement marquée dans les écoles maternelles Jules Ferry, Paul Langevin, Marguerite Tavel, Maurice Audin, Robespierre et élémentaire Ancienne Mairie. Malgré la fermeture de classes, **le nombre d'élèves par classe dans ces écoles restera en dessous du seuil maximum admis de 25 élèves.**

La Ville de Fontaine, soucieuse de la réussite scolaire de tous les élèves, a pris des mesures importantes pour améliorer le cadre de vie scolaire et favoriser la réussite des enfants. En 2023, elle a investi plus d'1 million d'euros dans des travaux au sein de toutes les écoles. En outre, la Ville accompagne les élèves en dehors du temps scolaire grâce au Programme de Réussite Éducative et au temps d'études "Je fais mes devoirs".

Une prise en compte des situations spécifiques

La Ville reste à l'écoute des attentes des familles et poursuit un dialogue continu avec **les services de l'Éducation Nationale sont seuls décisionnaires des ouvertures ou fermetures de classes.** Chaque fermeture de classe fait l'objet d'analyses approfondies, tenant compte

des situations spécifiques de chaque école, comme la présence d'une unité spécialisée pour enfants en situation de handicap à l'école Paul Langevin ou la situation de l'école Marguerite Tavel accueillant des enfants du quartier prioritaire étendu aux Floralies. Grâce à un rapport de confiance établi avec l'Éducation Nationale, la Municipalité a réussi à maintenir des classes dans différentes écoles malgré la baisse constante du nombre d'élèves. **Des ouvertures de classes ont également été obtenues, notamment à l'école élémentaire Paul Langevin et à l'école élémentaire Marcel Cachin. La création d'une classe spécifiquement dédiée aux petites sections ouvrira à l'école Maurice Audin.** La Ville demeure vigilante à l'égard des autres groupes scolaires et mobilisée auprès des parents de l'école Marguerite Tavel pour accélérer la mise en cohérence des moyens alloués depuis son intégration au nouveau quartier prioritaire Alpes Cachin Floralies.

À l'initiative du Maire, une réunion a été organisée avec l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et les représentants des parents d'élèves des écoles concernées.



Conseil municipal

Des habitants ont interrogé les élus lors du Conseil municipal du 19 février.

La médiathèque Paul Éluard répond aux attentes des habitants, mais le club des lecteurs a identifié une opportunité d'encourager la lecture en créant des "placards à livres". Actuellement, 2 "placards à livres" privés existent : l'un est situé au niveau du Vival Bastille et l'autre à l'angle des rues Charles Michels et Doyen Gosse. La Municipalité pourrait-elle envisager de mettre en place des « placards à livres » publics ? De mon côté, je suis prêt à m'investir dans un groupe de travail.

Question de M. Jean-Michel Rougemont

Réponse de Isabelle Ribeiro, Adjointe à la culture et vie démocratique

Merci pour votre proposition. Le "placard à livres" promeut le partage de livres en libre-accès. Grâce à ces minis-bibliothèques les lecteurs peuvent déposer, emprunter et échanger des livres. Initialement, la médiathèque avait lancé le projet "FrigoLire", mais les frigos ne peuvent plus être placés dans les espaces publics en raison de leur encombrement et du risque de mauvaise utilisation.

Depuis quelques mois, une réflexion est en cours pour renouveler le projet, en s'appuyant sur l'expérience passée. Les objectifs restent les mêmes : promouvoir la lecture à travers la ville, encourager l'échange de livres entre les habitants et proposer des mini-bibliothèques accessibles en permanence sur le domaine public. Ce projet sera mené en collaboration avec les habitants,

impliquant leur participation dans la conception des boîtes, leur nom, leur emplacement, et leur fonctionnement.

Les services techniques seront responsables de la fabrication des boîtes à livres, mais la participation des habitants, en collaboration avec les maisons des habitants est envisagée. Le nom des boîtes sera décidé via une consultation publique. Elles seront installées à l'intérieur d'établissements publics fréquentés et en extérieur, notamment dans des parcs et squares près des aires de jeux. Les boîtes seront approvisionnées par des dons de lecteurs, contenant divers types de livres et même des DVD. La médiathèque et des bénévoles veilleront à ce que ces minis-bibliothèques soient correctement alimentées, ajoutant des livres, retirant ceux endommagés ou inappropriés.

Pour avancer dans le projet, une réunion est prévue à la médiathèque le mardi 9 avril à 17h30. Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information, notamment auprès du club des lecteurs.



Conseil municipal

Retour sur la séance du 19 février

Subventions de fonctionnement aux associations - 2^e session

La Ville de Fontaine apporte son soutien financier à de nombreuses associations pour les aider à développer leurs activités et mettre en place des projets. Les premières subventions 2024 avaient été accordées lors du Conseil municipal de janvier. La Ville a décidé d'octroyer des subventions supplémentaires d'un montant total de 9 080 € à 8 associations dont les dossiers n'avaient pu être instruits précédemment. Divers domaines sont concernés : culture et patrimoine, sport, social...



Adoption à l'unanimité :
32 voix pour et 3 abstentions



Plus d'infos
Service sport vie associative
04 76 28 75 11
sportsva@ville-fontaine.fr

Prochain Conseil municipal le 18 mars à 19h - Hôtel de ville

f Ville de Fontaine + Facebook live



JEUNESSE : FAVORISER LES INITIATIVES ET L'AUTONOMIE

Les jeunes sont des citoyens en devenir, acteurs du changement. La Ville encourage leurs projets et leur esprit d'initiative à travers plusieurs dispositifs favorisant leur épanouissement et leur autonomie : bourses d'aides aux départs et aux initiatives, bourses d'aide à la formation Bafa, pépinière initiatives jeunes... La coordination de l'ensemble des acteurs, véritable richesse locale, est indispensable pour mener des actions pertinentes répondant aux besoins et aux envies des jeunes Fontainois.





Les animations jeunesse

Pendant les vacances scolaires, l'équipe propose des animations variées pour les 13-17 ans : escape games, soirées casino, Cluedo géant, Mario Party, tournois sportifs. Le choix de ces activités gratuites et ouvertes à tous les jeunes de la commune se fait en collaboration avec les jeunes eux-mêmes lors d'une soirée intitulée "Où est-ce qu'on va ? Qu'est-ce qu'on fait" et au cours de laquelle ils décident des projets pour les prochaines vacances.

Renseignements et inscriptions
Pij : 04 76 85 91 17 ou 06 37 11 63 99

L'accueil de loisirs

Très apprécié des jeunes et des familles, l'accueil de loisirs des 11-14 ans s'inscrit dans la continuité de l'accueil de loisirs des 8-11 ans. Il se déroule dans les locaux du 38 bis, pendant toutes les vacances scolaires, de 8h à 18h. Il est ouvert à tous sur inscription. Il est possible de s'inscrire à la journée ou la demi-journée avec ou sans repas.

Inscriptions sur espace-citoyens.net
ou à l'espace famille
04 57 38 50 10 - espace.famille@ville-fontaine.fr



PROXIMITÉ ET ÉCHANGES

Toute l'année les animateurs du service jeunesse développent des actions sur l'ensemble de la commune en direction des jeunes Fontainois.

Depuis janvier 2022, le service jeunesse s'est installé dans de nouveaux locaux au 38 bis. Il joue un rôle central dans la politique jeunesse en organisant des actions de sensibilisation et des animations que ce soit au 38 bis ou lors de rencontres hors les murs. Les principales missions des animateurs consistent à favoriser l'autonomie des jeunes, lutter contre les inégalités et encourager leur implication dans les projets. La participation des jeunes à la vie de la commune est un enjeu essentiel de la démarche d'animation jeunesse.

Impliquer les jeunes dans les fêtes de quartier

En 2024, les animateurs seront présents tous les mardis de mai et juin, de 17h à 19h, au parc Jean Moulin et tous les vendredis, de 17h à 19h, dans le quartier des Floralies. Ces rencontres auront notamment pour objectif de mobiliser les jeunes pour l'organisation de 2 fêtes de quartier, prévues le 8 juin aux Floralies et le 29 juin au parc Jean Moulin.

Des interventions dans les collèges et lycées

Le service jeunesse intervient dans les collèges et lycées au travers d'ateliers de création musicale, de discussions sur l'usage des écrans, de permanences du Pij sur des thèmes tels que la prévention des addictions ou la lutte contre le harcèlement. Il propose également des ateliers d'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, avec un soutien spécifique à la recherche de stages et la préparation d'entretiens pour les élèves allophones.

Nouveauté 2024 : les mercredis jeunesse

Depuis le 10 janvier, le 38 bis ouvre ses portes tous les mercredis après-midi de 14h à 18h pour accueillir les collégiens et lycéens. Cet accueil gratuit et sans inscription offre la possibilité de rester 1h ou toute l'après-midi pour jouer à des jeux de société, jeux vidéo, baby-foot ou tennis de table, se détendre entre amis, discuter de projets...



Le Pij

Le Point information jeunesse (Pij) accueille tous les jeunes pour les informer et les orienter vers des services pratiques et des dispositifs adaptés à leurs besoins : études, aides aux projets, mobilité, loisirs... Le Pij coordonne également le dispositif des jobs d'été et d'automne, l'événement Carnets de voyage, le Forum *Cherche et Trouve* et la Cérémonie Citoyenne.

Plus d'infos

38 bis mail Marcel Cachin

04 76 56 21 91 - pij@ville-fontaine.fr



ACCOMPAGNER LES PROJETS

La Ville accompagne les jeunes dans la réalisation de leurs projets au travers de plusieurs dispositifs : pépinière d'initiatives jeunes, bourses d'aides aux départs et aux initiatives, aides aux séjours de vacances.

La Ville invite les jeunes à entreprendre et s'investir. Grâce à la pépinière d'initiatives et aux bourses d'aides aux départs et aux initiatives, les jeunes peuvent découvrir la gestion de projet. Les loisirs sont aussi encouragés avec le dispositif d'aides aux séjours de vacances.

La pépinière d'initiatives jeunes

Chaque mois, une rencontre permet aux jeunes d'exprimer leurs envies. Les animateurs les aident à concrétiser leurs projets et font le lien avec les élus et les différents services, véritables soutiens aux initiatives. En 2023, plusieurs projets ont vu le jour, tels qu'un mur de graff à la crèche Léa Blain et une brocante réussie avec plus de 25 exposants et 200 visiteurs. En 2024, d'autres initiatives sont prévues : la réalisation de graffs au CCAS et sur le gymnase Florence Arthaud, la deuxième édition de la brocante jeunes le 1^{er} juin, dans le cadre de la semaine du développement durable.

Aides aux départs : des projets plein la tête !

Ces bourses visent à soutenir les jeunes dans la réalisation de leurs projets de vacances ou d'initiatives liées à l'environnement, l'humanitaire ou la citoyenneté. Elles sont accessibles aux Fontainois âgés de 16 à 25 ans pour les aides aux départs et de 13 à 25 ans pour les aides aux initiatives. Les jeunes intéressés doivent déposer un dossier de candidature au Pij et présenter leur projet devant une commission d'attribution. À leur retour, une soirée Carnets de voyage est organisée, permettant aux jeunes bénéficiaires de partager leur expérience avec le public à travers des photos, des vidéos et des échanges, dans le but d'encourager d'autres jeunes à partir.

Le dispositif d'aides aux séjours de vacances

Ce dispositif concerne les familles dont les enfants âgés de 4 à 17 ans souhaitent s'inscrire à des séjours de vacances collectives ainsi que les familles dont les enfants de moins de 20 ans, porteurs de handicap, souhaitent s'inscrire à des séjours adaptés. L'aide est versée en fonction du quotient familial et plafonnée à 473 € par enfant/jeune.

Plus d'infos
04 76 56 21 91 - pij@ville-fontaine.fr



Le saviez-vous ?

Au service jeunesse, il y a un Promeneur du Net. Il s'agit d'un professionnel présent sur internet pour accompagner les jeunes dans leurs parcours, leurs projets, répondre aux questionnements, être à l'écoute, informer et dénicher des infos, des actus, des événements. À Fontaine, c'est Fanny, informatrice jeunesse au Pij qui est promeneur du net.

N'hésite pas à la suivre ou la contacter via le Facebook Fanny Promeneur du Net ou sur son compte instagram Fanny_promeneurdunet

Concours jeunesse : pour lutter contre l'homophobie

Le service jeunesse organise un concours d'affiches dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie du 17 mai. **Les participants peuvent soumettre leurs créations avec un slogan jusqu'au 3 mai.** Les affiches, réalisées dans le format de leur choix (photographies, dessins...), seront évaluées, et les noms des gagnants seront dévoilés lors d'une soirée de vernissage et de **remise des prix le 17 mai à 18h30 au 38 bis, salle Emma Watson.**

Plus d'infos
Point information jeunesse
pij@ville-fontaine.fr
04 76 56 21 91



Zoom sur le dispositif d'aide à la formation Bafa-Bafd

La Ville, en partenariat avec l'association des Cemea, soutient les Fontainois de 16 à 25 ans souhaitant suivre une formation Bafa ou Bafd. Ce dispositif permet de former des animateurs ou directeurs pour travailler avec des enfants et des adolescents en accueils collectifs. En 2024, une bourse de 200 € est allouée pour la formation générale (Bafa ou Bafd) et 150 € pour la formation d'approfondissement. Les intéressés doivent remplir un dossier motivé et le présenter devant la commission d'attribution des bourses.

Prochaine session de formation
Du 20 au 27 avril

Les places sont limitées et réservées aux Fontainois.



ORIENTATION PROFESSIONNELLE : 2 RDV INCONTOURNABLES

La Ville propose deux événements au printemps pour répondre aux préoccupations d'insertion professionnelle des jeunes : le Forum jobs d'été et la Caravane des métiers.

Ces deux temps forts permettent de trouver des formations et offrent des opportunités pour décrocher un stage ou un emploi.

La Caravane des métiers : nouveauté 2024

Grande première ! Le mercredi 20 mars prochain Fontaine accueillera la Caravane des métiers, un forum itinérant dédié à l'orientation et la découverte des métiers en direction de la jeunesse. Évènement créé en 2022 par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation, une association réunissant de nombreux acteurs de l'orientation, de la promotion des métiers et de la formation de la Région, cette caravane fait la part belle aux échanges avec des professionnels et aux témoignages de jeunes en activité ou en formation. Les 17 exposants proposent de nouvelles façons d'accéder à l'information : réalité virtuelle, simulation 3D, applications digitales...

Mercredi 20 mars de 9h à 17h

→ Parvis de l'Hôtel de ville
Gratuit, ouvert à tous

Un forum pour trouver son job d'été !

Le Forum jobs d'été Cherche et Trouve, rendez-vous incontournable pour les jeunes Fontainois, aura lieu le 6 avril sur le parvis de l'Hôtel de ville. Cet événement vise à accompagner les jeunes (14-25 ans) dans la recherche de jobs d'été et dans leurs projets estivaux. Une trentaine de stands seront présents, répartis en 4 pôles : Recruteurs, Boost ton potentiel, Prépare ton été et S'engager. En parallèle, la Ville organisera une cérémonie citoyenne ce jour-là, et remettra les cartes d'électeurs aux jeunes ayant atteint la majorité entre le 1^{er} mars 2023 et le 29 février 2024 et inscrits sur les listes électorales.

Samedi 6 avril de 11h à 17h

→ Parvis de l'Hôtel de ville
Entrée gratuite, ouvert à tous

Plus d'infos
ville-fontaine.fr
04 76 56 21 91





AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LE CYBERHARCÈLEMENT

Ces dernières années, le harcèlement et le cyberharcèlement se sont multipliés. Afin de lutter contre ces fléaux, la Ville a mis en place des actions de prévention en direction de la jeunesse.

La Ville, dans le cadre de son contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance, collabore avec ses partenaires éducatifs, associatifs et institutionnels pour sensibiliser aux risques de harcèlement et de cyberharcèlement. La mobilisation de tous est essentielle pour lutter contre ces phénomènes.

Un réseau pour des actions coordonnées

Le service égalité, citoyenneté coordonne les actions contre le harcèlement en collaboration avec le réseau fontainois de lutte et d'action contre le harcèlement (Flach). Composé de professionnels formés, ce réseau mène des actions de sensibilisation pour prévenir le harcèlement et le cyberharcèlement. En 2023, des initiatives ont eu lieu au lycée Aristide Bergès,

et récemment, à la demande des enseignants et des familles, à l'école élémentaire Jules Ferry.

Les parents acteurs de la prévention

En 2024, plusieurs actions de sensibilisation au harcèlement et au cyberharcèlement sont prévues à l'attention des parents. La première initiative se déroulera le lundi 15 avril à 19h à la maison des habitants George Sand. Cette soirée-débat sera animée par Eric Verdier, psychologue et spécialiste des problématiques liées au harcèlement. Il abordera notamment le phénomène du "bouc-émissaire".



Plus d'infos

04 76 28 76 28

stop-cyberharcèlement@ville-fontaine.fr

Qu'est-ce que le harcèlement ?

Le harcèlement, qu'il soit verbal, physique ou psychologique, peut avoir des conséquences graves telles que l'isolement, la perte d'estime de soi, la baisse des résultats scolaires, voire le décrochage, des troubles du comportement alimentaire et des pensées suicidaires. Les signes d'alerte sont le

repli sur soi, l'agressivité, la réticence à aller à l'école, ainsi que des symptômes physiques comme des maux de tête ou de l'eczéma.

Vous êtes victime ou l'un de vos proches est victime de harcèlement ?

Composez le 3018 - numéro gratuit, anonyme et confidentiel disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00



2

QUESTIONS À

Marie-Ange Saoletti

Conseillère municipale déléguée à la jeunesse

En quoi consiste l'accompagnement de la Ville de Fontaine en direction de la jeunesse ?

Fontaine est une commune jeune ! La part des moins de 25 ans représente 24 % de la population. La Municipalité fait le choix de proposer des services spécifiques à destination des jeunes, adaptés à leurs préoccupations, à leurs envies et à leurs besoins. Le service jeunesse, situé au 38 bis mail Marcel Cachin et inauguré en janvier 2022, est un lieu ressource et structurant qui a pour mission d'accompagner tous les jeunes afin qu'ils deviennent des citoyens autonomes et responsables. Il est essentiel d'être à leurs côtés et de les encourager à s'émanciper en leur donnant les outils nécessaires pour construire le monde de demain. .

Quelles sont les actions qui sont mises en place pour accompagner les jeunes vers le monde de demain ?

Les chiffres parlent d'eux-mêmes ! En 2023 notre Municipalité a augmenté de 40% les bourses d'aide à la formation Bafa. Cela permet d'aider plus de jeunes à se former et également d'avoir un vivier potentiel d'animateurs pour nos accueils de loisirs. En plus des jobs d'été, nous avons mis en place les jobs d'automne, ce sont 10% de jeunes supplémentaires pouvant bénéficier d'une première expérience professionnelle.

En 2024, en complément du Forum Cherche et trouve qui se déroulera le 6 avril prochain devant le parvis de de l'Hôtel de ville, nous avons remporté un appel à projet de la Région pour accueillir la Caravane des métiers le 20 mars. C'est une fierté pour Fontaine de recevoir ce forum régional de l'orientation et de la formation.

Entrer dans le monde du travail est l'une des premières préoccupations des jeunes, car c'est avant tout un moyen de développer leur autonomie.

La Municipalité continuera à rester attentive aux besoins des jeunes en matière d'emploi et soutiendra leurs engagements et leurs actions dans la vie de la cité.

Réduire sa facture d'électricité avec Voltalis

La Métropole en partenariat avec les communes soutient l'initiative de Voltalis. Cette entreprise française propose l'installation gratuite d'un boîtier connecté sur tous les radiateurs électriques permettant une gestion à distance des consommations et des économies sur les factures d'électricité. Ouvert à tous, propriétaires ou locataires, particuliers ou professionnels, ce dispositif écologique et solidaire réduit les pics de consommation tout en préservant le confort, contribuant ainsi à sécuriser un approvisionnement électrique stable et à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Q Plus d'infos
voltalis.com
04 57 60 87 47

Développer les énergies renouvelables

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables stipule que les communes doivent définir des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR). Ces zones concernent diverses énergies renouvelables telles que le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz et la géothermie et tous types de terrains, publics et privés. Ni obligatoire ni exclusif, ce zonage vise à mieux orienter les projets en fonction des ressources disponibles. La Ville de Fontaine a préalablement identifié des secteurs propices à accueillir des installations de production d'énergies renouvelables sur son territoire et souhaite consulter les habitants.

Concertation sur les ZAE nR
Jeudi 21 mars 2024 à 18h

→ Hôtel de ville

Sur inscription : 04 76 28 76 37

democratie.participative@ville-fontaine.fr



Défi zéro déchet

TRI MALIN : LES BONNS GESTES

Après 4 mois, le défi zéro déchet s'est terminé le 6 mars dernier. Au cours du dernier mois de ce défi, les familles participantes ont effectué une visite du centre de tri afin de découvrir les astuces pour bien trier ses déchets. Rappel des bons gestes adopter.

À Fontaine, la poubelle verte *Je trie* contient encore 50 % d'erreurs qui peuvent facilement être évitées. Chacun peut contribuer à améliorer ce résultat.

Pourquoi trier ses déchets ?

Trier ses déchets réduit la pollution liée à leur incinération et génère des économies pour la collectivité. Le recyclage permet de préserver les ressources naturelles et minimise la pollution liée à leur extraction et leur transport.

À chaque déchet, sa destinée !

→ La poubelle verte *Je trie*

La poubelle verte est dédiée aux emballages tels que pots de yaourt, flacons en plastique, bouteilles, briques en carton et papiers. Pour faciliter le tri automatisé, il faut les jeter en vrac, sans sac, sans les imbriquer, compacter ou déchirer. Il est important d'éviter les piles de pots de yaourt, de ne pas déchirer les papiers en petits morceaux et de vider les emballages avant de les jeter.

→ La poubelle marron ou le composteur

Les déchets alimentaires tels que les restes de repas, les épluchures et le marc de café doivent être jetés dans la poubelle marron ou le composteur. Cela inclut tout ce qui est organique et peut être composté pour contribuer à la réduction des déchets et au recyclage des matières biodégradables.

→ La poubelle grise

Elle est réservée aux déchets non recyclables tels que mouchoirs, mégots, chewing-gums, couches pour bébé, allumettes, cotons-tiges, coquillages, litière, stylos... Ne pas y jeter du verre ni des produits toxiques.

→ Les colonnes à verre

Les colonnes à verre sont destinées exclusivement au dépôt du verre, sans bouchon ni couvercle.

→ En déchèterie

Déposez en déchèterie les déchets spéciaux et volumineux tels que les appareils électroménagers, meubles, produits chimiques dangereux...



Les erreurs à éviter pour la poubelle verte

- Pas de sac plein ou fermé, les déchets doivent être jetés en vrac
- Pas d'objets plastiques (jouets, cintres)
- Pas de bouteilles et bocaux en verre, ils vont dans les colonnes dédiées
- Pas de déchets sanitaires (masques, couches et litières), ils vont dans la poubelle grise
- Pas d'équipements électriques, ils vont en déchèterie ou en magasin
- Pas de textile (vêtements, sacs, chaussures, coussins), ils vont dans les bornes prévues.
- Pas de déchets liés aux travaux (gravats, pots de peinture...), ils vont à la déchèterie.

Q Plus d'infos
grenoblealpesmetropole.fr



La Métropole et vous



Zoom sur le Conseil métropolitain du 9 Février

Fontaine vous apporte un éclairage sur des délibérations métropolitaines qui ont un impact sur la vie des Fontainoises et Fontainois.

Déchèterie de Fontaine

Le Conseil métropolitain a validé l'avant-projet et le coût prévisionnel définitif des travaux de la nouvelle déchèterie de Fontaine pour un montant prévisionnel total de 5 102 552 € TTC. Elle sera située dans la ZI des Vouillands au 22 rue Commandant Lenoir sur un ancien bâtiment de la société Lely d'une surface totale de 5 000 m² soit plus du double de la déchèterie actuelle. Les travaux vont débuter prochainement pour une livraison estimée courant 2026. Nous reviendrons plus en détail sur les plans dans les prochains numéros.

Le Programme local de l'habitat métropolitain soumis à concertation

Le Programme local de l'habitat (PLH) vise à concilier le besoin de logements sociaux avec la lutte contre l'étalement urbain. Il prévoit de mobiliser, à l'échelle de la Métropole, 400 logements existants pour les transformer en logements sociaux familiaux, et ainsi d'assurer 30% de la production de logements sociaux par ce biais et non par la construction neuve. Il est aussi prévu de maintenir une production de 1300 logements à destination du parc social chaque année, dont 150 logements locatifs par an dédiés aux publics spécifiques (étudiants, personnes âgées et ménages précaires). Le PLH assure également la continuité des projets de renouvellement urbain enclenchés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les enjeux climatiques sont au cœur de ce PLH : éviter l'étalement urbain, densifier les villes de façon agréable, proposer des solutions innovantes en matière d'habitat, adapter les filières de la construction, écouter les préoccupations environnementales des citoyens, sont autant de leviers à activer pour tenir les grands engagements du PLH 2025-2030, calqués sur un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Les communes ont maintenant 2 mois pour délibérer sur ces orientations (à Fontaine ce sera lors du Conseil du 18 mars).

Environnement

MOIS DE L'ÉNERGIE : 30 JOURS POUR MIEUX CONSOMMER

Du 15 mars au 15 avril, la Métropole en partenariat avec les communes organise le Mois de l'Énergie pour parler chauffage, consommations d'énergie et rénovation de logement.

Réduisez votre facture d'énergie en consommant mieux ! La Métropole, les communes et l'Alec en lien avec d'autres acteurs du territoire organisent un rendez-vous pour répondre à vos questions sur la rénovation, les bénéfices, les coûts et les financements.

Rénovation : des astuces et des aides

Explorez Biomax et la centrale de chauffage urbain. Découvrez les astuces pour économiser de l'énergie avec les ateliers de l'Alec sur les marchés. Participez aux ateliers de rénovation, conférences et visites de maisons en rénovation. Des animations seront proposées par le collectif d'artiste Un euro ne fait pas le Printemps et Energ'Y citoyennes. Vous pourrez également consulter des experts sur les aides disponibles : Mur Mur, Prime Air Bois, Solaire Thermique...

Zoom sur les ateliers proposés à Fontaine

• **Matinée Rénovation de maisons en lotissement**
Samedi 23 mars de 9h à 12h

→ **Salle Marat, 2 bis rue Joseph Bertoin**

Gratuit, sur inscription

Propriétaire en lotissement ? Visitez une maison rénovée avec isolation, panneaux photovoltaïques... Profitez d'une balade thermographique pour repérer les déperditions thermiques. Obtenez des informations sur le dispositif Mur Mur Lotissement : étapes, aides financières, conditions d'accès.

• **Appart'Énergie**

Mardi 26 mars de 9h à 12h

→ **Marché couvert Marcel Cachin**

Entrez dans l'Appart'Énergie et faites comme chez vous ! Testez des ampoules, installez un éco-mousseur, mesurez la puissance des appareils électroménagers... Les économies d'énergie n'auront plus de secret pour vous !



Renseignements et inscriptions

grenoblealpesmetropole.fr/moisdelenergie

04 76 00 19 09

Des objectifs à l'horizon 2030

Le Mois de l'Énergie, en fédérant acteurs de la transition et habitants, renforce la démarche métropolitaine pour atteindre les objectifs 2030 :

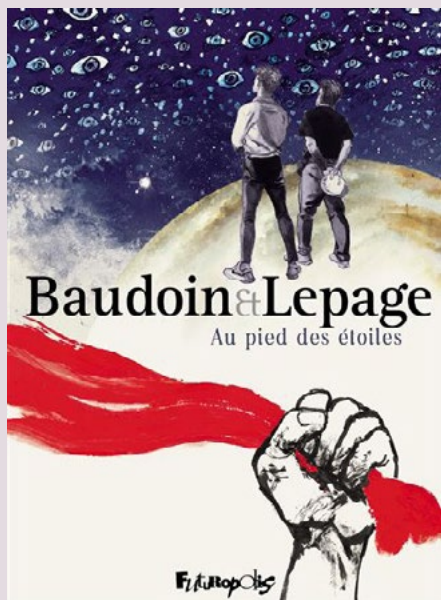
- -22% de consommations énergétiques
- +35% d'énergies renouvelables et de récupération
- -30% d'énergies fossiles



Plus d'infos

www.grenoblealpesmetropole.fr

rubrique La Métropole/Conseils métropolitains



Printemps du Livre

Rencontre à la médiathèque

La 22^e édition du Printemps du livre se déroule du 3 au 7 avril. Organisé par la Ville de Grenoble, le festival accueillera de nombreux autrices, auteurs et artistes qui viendront à la rencontre des passionnés de lecture de l'agglomération.

La médiathèque Paul Éluard propose une rencontre avec Edmond Baudoin et Emmanuel Lepage autour de leur BD écrite et dessinée à 4 mains *Au pied des étoiles*. La BD raconte leur voyage au Chili en décembre 2021, les étoiles du désert d'Atacama, le dessin, l'amour, les rencontres...

À l'origine du projet un professeur de physique de Fontaine, José Olivares qui rêvait d'emmener ses élèves dans le désert d'Atacama, accompagné de 2 auteurs de BD pour raconter leur expédition en images. Faute de financement, le voyage se réalise finalement sans les lycéens. C'est le moment de l'élection présidentielle qui oppose un candidat d'extrême droite à Gabriel Boric de la gauche unie. Les 2 auteurs se retrouvent plongés dans l'effervescence électorale, au cœur d'un moment crucial pour l'avenir du Chili...

Vendredi 5 avril à 18h30

→ Médiathèque Paul Éluard

Entrée libre dans la limite des places disponibles



CONCERTS

Retour à La Source !

Après une période mouvementée et une saison hors les murs, La Source réouvre ses portes avec une programmation adaptée qui se déroulera exclusivement dans la grande salle. La réouverture partielle de La Source aura lieu le 21 mars, jour du printemps, avec un plateau 100 % féminin : Nach et Coline Rio. Le 28 mars c'est l'artiste franco-vénézuélienne La Chica qui offrira un solo au piano.

Nach fait peau neuve avec son nouvel album

Après un premier album éponyme, *Nach*, une explosion pop de couleurs, un second *L'Aventure*, une ode à la transmission féminine, et un album *Piano-voix*, la petite sœur de M, revient avec un nouvel album, *Peau Neuve*, qui a vu le jour à l'automne 2023. Il s'agit de l'album le plus personnel et plus audacieux de Nach, entièrement composé, arrangé et produit par l'artiste.

Coline Rio, chanteuse sans entrave

Chanteuse sans entrave et auteure-compositrice, Coline explore un univers musical mêlant la chanson française à une dimension électro-acoustique. Avec son album *Ce qu'il restera de nous* l'artiste nous offre une voix et des paroles chargées d'émotion, exprimant ses réflexions sur la nature humaine, capable du pire comme du meilleur.

Nach + Coline Rio

Jeudi 21 mars

→ La Source à 20h30

Tarifs : 15 € à 23 €

La Chica, la pop latine

Seule sur scène avec sa voix et son piano, La Chica, artiste franco-vénézuélienne, fusionne son héritage traditionnel latino-américain avec des influences modernes, créant des sonorités presque chamaniques. Son dernier album, *La Loba*, est un voyage intime dédié à son frère défunt, explorant des états émotionnels variés et touchants.

Une programmation sous le signe de la diversité

La suite de la programmation sera notamment composée des reports de concerts qui n'ont pas pu avoir lieu à l'automne : Arat Kilo, groupe d'éthio-jazz français, Gwizdek, groupe de pop française alternative de Grenoble...

Des travaux dans le hall sont en cours et une réouverture totale du bâtiment est prévue à la rentrée 2024.

La Chica

Jeudi 28 mars

→ La Source à 20h30

Tarifs : 10 € à 17 €



Plus d'infos

lasource-fontaine.fr



Nach + Coline Rio



Jeudi **21 mars** 20h30

Tarif 15 à 23 €

LA SOURCE - Grande Salle

62 rue de la liberté - 38600 Fontaine

lasource-fontaine.fr



SORTIR ♦

Jusqu'au 29 mars

Exposition Arts et Sciences : elles ont changé nos vies

Dans le cadre des actions menées autour des droits des femmes

→ Parvis de l'Hôtel de ville

Jusqu'au 13 avril



Exposition de Leslie Amine Just Eat

→ Le VOG

Vendredi 15 mars

Apéro Lecture

Temps de partage de textes poétiques
Dans le cadre du Printemps des poètes

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Mathilde ou comment sauver sa peau

Cie Rouge Banane

→ La Guinguette à 20h30

Tarif : 10 € (à partir de 12 ans)

Samedi 16 mars (+ 23 mars)

La cabane des tout-petits

Partage de lectures avec une médiathécaire

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Samedi 16 mars

Une soirée, deux spectacles

19h : Zoé avec la Cie Écoulilles

20h30 : L'Alberte avec Mix'Arts

→ La Guinguette à 20h30

Tarifs : 8 € à 10 €, 15 € les 2 spectacles

Lundi 18 mars

Soirée Et si on parlait

Présentation des dispositifs d'aides aux départs

→ 38 bis à 18h

Mardi 19 mars

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

→ Cimetière de La Poya à 17h30

Sortie Refuge LPO

À la découverte des espèces animales du monde de la nuit

→ Parc de La Poya à 19 h

À partir de 6 ans, sur inscription au 04 76 28 75 53

Mercredi 20 mars

Atelier créatif origami suspendu

→ Maison des habitants Georges Sand à 14h

Sur inscription : 04 56 38 22 23

Caravane des métiers



Forum dédié à l'orientation et la découverte des métiers

→ Parvis de l'Hôtel de ville de 10h à 17h

Atelier numérique

Pour les jeunes

Partir à la conquête de Minecraft !

→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Jeudi 21 mars



Nach + Coline Rio

Concerts

→ La Source à 20h30

Tarifs : 15 € à 23 €

Réunion publique

Concertation sur le thème du développement des énergies durables

→ Hôtel de ville à 18h

Sur inscription : 04 76 28 76 37

democratie.participative@ville-fontaine.fr

Vendredi 22 mars

Parlons numérique

Pour les adultes

Tout savoir pour configurer vos smartphones !

→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Soirée jeux

Pour les familles

À partir de 4 ans

→ Espace 3 POM à 18h

Samedi 23 mars

Matinée rénovation de maisons en lotissement

Dans le cadre du Mois de l'énergie

→ Salle Marat, 2 bis rue Joseph Bertoin à 9h

Gratuit, sur inscription : grenoblealpesmetropole.fr

Atelier d'arts plastiques

Animé par Leslie Amine

→ Le VOG à 15h

Pour les 8-12 ans

Sur inscription : 06 73 21 46 67

Autour d'Anne Sylvestre

Le Duo Bigarré

→ La Guinguette à 20h30

Tarif : 10 € (à partir de 12 ans)

Un grand cri d'amour

Par la troupe de théâtre Amizen'scène

→ Espace Nelson Mandela à 20h30

Sur réservation au 06 32 28 01 50

Mardi 26 mars

Découverte de l'Appart'Énergie

Dans le cadre du Mois de l'énergie

→ Marché couvert Marcel Cachin de 9h à 12h

Mercredi 27 mars

Spectacle Billy deux pieds sur terre

Cie Insolit Fabrik

→ Salle Edmond Vigne à 14h30

À partir de 7ans, entrée libre

Jeudi 28 mars

La Chica

Concert

→ **La Source** à 20h30

Tarifs : 10 € à 17 €

Samedi 30 mars

Conférence d'histoire de l'art Art Africain contemporain

Animée par Fabrice Nesta

→ **Le VOG** à 16h

Mais ne t'promène donc pas toute nue

A Vence Théâtre

→ **La Guinguette** à 20h

Tarif : 8 €

Mardi 2 avril

Parlons bouquins

Pour les adultes

→ **Médiathèque Paul Éluard** à 17h30

Mercredi 3 avril

Parlons bouquins

Pour les jeunes

→ **Médiathèque Paul Éluard** à 17h

Jeudi 4 avril

Bat'Man de Choeur

Création participative de Arnaud Dolmen

→ **La Source** à 20h30

Entrée libre

Vendredi 5 avril

Rencontre avec Edmond Baudoin et Emmanuel Lepage

Dans le cadre du Printemps du livre

→ **Médiathèque Paul Éluard** à 18h30

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Soirée jeux

Pour les adultes

→ **Espace 3 POM'** à 20h

Samedi 6 avril



Forum jobs Cherche et Trouve

→ **Parvis de l'Hôtel de ville** de 11h à 17h

Rencontre avec Leslie Amine

visite de son exposition

→ **Le VOG** à 16h

Yaniss Odua

Concert

→ **La Source** à 20h30

Tarifs : 10 € à 17 €

Un grand cri d'amour

Par la troupe de théâtre Amizen'scène

→ **Espace Nelson Mandela** à 20h30

Sur réservation au 06 32 28 01 50

Samedi 6 avril (+ 7 avril à 15h)

Un Lac de Cygnes

Avec la Troupe Insensée

→ **La Guinguette** à 20h30

Tarifs : 8 € à 12 €

Lundi 8 avril

Une danse pour les JO

Dans le cadre des JO de Paris et de la de la Semaine Olympique et Paralympique

→ **Place du marché Marcel Cachin** à 10h

Mardi 9 avril

Réunion publique

Concertation sur le projet d'implantation de boîtes à livres

→ **Médiathèque Paul Éluard** à 17h30

Don de sang

Avec La goutte de sang fontainoise

→ **Salle Edmond Vigne** de 16h à 19h30

Réouverture de La Source



Billetterie



Infos pratiques



Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr

Ensemble pour Fontaine

Fontaine se transforme!

Après le réaménagement des rues adjacentes au Square Gisèle Halimi en 2021, et la rue de la Sure en 2023, c'est actuellement au tour de la Rue Doyen Gosse d'être totalement réaménagée. Les principes sont toujours les mêmes et correspondent aux attentes exprimées par les Fontainois durant les visites de quartier ou les réunions de concertation : végétalisation, consolidation des cheminements piétons et lorsque c'est possible, création de voies cyclables pour sécuriser la pratique du vélo.

Pour cette année 2024 et jusqu'en 2025 deux grands projets vont se réaliser : le réaménagement des avenues du Vercors et Ambroise Croizat et le début du chantier des Portes du Vercors. Sur Vercors-Croizat les travaux permettront la création d'une Chronovélo (piste cyclable sécurisée) jusqu'à la Poya, la végétalisation des avenues, l'élargissement des trottoirs, l'amélioration des espaces publics et l'accès aux commerces de proximité. Le double sens de circulation sera maintenu sur l'avenue du Vercors. Concernant les Portes du Vercors, en plus de la nouvelle entrée sur le parc de la Poya depuis le boulevard Paul Langevin, les travaux rue Colonel Manhes vont remettre à l'air libre la Petite Saône d'ici le dernier trimestre 2024.

Ces aménagements ont commencé avec les travaux sur les réseaux souterrains. Ils impactent nos déplacements, notre vie quotidienne et nous sommes conscients que cela occasionne une gêne pour les habitants et les commerçants. Avec la Métropole nous faisons tout pour les minimiser. C'est une étape nécessaire pour améliorer la qualité de vie des Fontainois, dynamiser l'économie locale et rendre notre commune plus attractive.

En intégrant des mesures de développement durable telles que la gestion des eaux pluviales, la préservation de la biodiversité et la promotion des transports en commun, ces réalisations contribuent à construire une commune résiliente face aux défis environnementaux et climatiques auxquels nous sommes déjà confrontés.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Berail.

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

L'école publique en danger ?

Lors du Conseil du 16 /10/ 2023 nous avons posé la question sur une éventuelle refonte de la carte scolaire. Le maire nous a répondu :

"Vous faites état de «oui-dire» sur la refonte de la carte scolaire qui ne repose sur aucune réalité. Je vous invite donc à vérifier vos sources."

Cet outil, gage d'équité, permet de limiter les inégalités sociales entre les élèves et de garantir une répartition impartiale des élèves dans les établissements scolaires. Le maire ne peut négliger cet aspect crucial et sa réponse est inacceptable.

La gestion des fermetures de classes, de la restauration scolaire, des places en accueils de loisirs est une préoccupation majeure des parents d'élèves.

F. Longo ne peut l'ignorer.

Le retard pris sur la réalisation du groupe scolaire Robespierre couplé avec l'explosion de la dette et les fermetures de classes programmées pour l'année 2024-2025 sur Ancienne Mairie, Ferry, Langevin, Robespierre et Tavel peuvent conduire à une surpopulation des classes, des conditions d'apprentissage médiocres et un manque de ressources pédagogiques adéquates.

Avec la mise à mal de l'éducation populaire (MJC), la disparition annoncée de Vercors restauration, l'augmentation des coûts de la restauration scolaire et du périscolaires ainsi que la pénurie des places en centres de loisirs nous nous interrogeons sur la capacité de cette municipalité et de son maire à gérer efficacement ce qui relève de la communauté éducative.

De plus comment faut-il interpréter la perte importante d'élèves sur notre commune ?

Selon les choix qui seront faits, cela peut avoir des conséquences graves sur la capacité de la commune à accueillir tous les élèves dans de bonnes conditions et plus particulièrement ceux en situation de handicap ou en difficulté d'apprentissage ainsi que sur la réalisation d'autres projets éducatifs.

L'éducation est primordiale pour le développement de nos enfants et nous encourageons les citoyennes à s'impliquer activement dans les choix de la municipalité.

Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),

Raymond Souillet (société civile)

Oser à Fontaine

Ne baissons pas les bras !

La nouvelle mouture de la carte scolaire 2024-2025 a fortement mobilisé les enseignant.e.s et les parent.e.s d'élèves des écoles de l'Isère.

Des manifestations ont eu lieu dans différents lieux du territoire, afin de protester contre des fermetures de postes et par conséquent des augmentations d'effectifs par classe. Notre commune de Fontaine est largement concernée car pas moins de cinq fermetures de classes sont pointées du doigt dans les écoles Robespierre, Marguerite Tavel, Paul Langevin, Jules Ferry et Ancienne Mairie. Le quartier des Florales ayant été réintégré dans le Quartier Politique de la Ville, le cas de la maternelle Tavel est fortement préoccupant. De même, l'école Langevin hébergeant une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme, la hausse du nombre d'élèves par classe fait craindre des difficultés à venir pour ces enfants à besoins spécifiques.

Bien sûr, nous sommes plus que favorables à l'école inclusive, permettant ainsi à des enfants à besoins particuliers de vivre comme les autres leurs apprentissages, mais aussi aux enfants valides à mieux connaître leurs camarades. C'est bien là la richesse d'une école qui accueille, qui s'adapte et qui grandit. Cependant, cette démarche demande des moyens humains, des temps de formation, du partage et de l'échange entre professionnel.le.s et avec les parents d'élèves. Et il n'est plus à prouver que réduire les effectifs par classe améliore grandement la qualité des apprentissages. Nous, élu.e.s du groupe User à Fontaine, sommes de tout cœur aux côtés des enseignant.e.s, des ATSEM, des parent.e.s d'élèves et tout simplement des enfants, pour les soutenir dans leur démarche d'amélioration des conditions de travail et d'apprentissage à l'école. En tant qu'élu.e.s d'opposition, nous n'avons aucun retour du Maire et de son équipe sur le sujet. Nous les appelons également à se mobiliser pour défendre les intérêts des fontainois.es auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (PG),

Camille Montmasson (EELV)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi
et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et
vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé Simone Veil

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute,
vaccinations gratuites

→ Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations
médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille
tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :
- Lundi et mardi : 12h-13h25
- Mercredi : 16h15-19h30
- Jeudi : 11h30-13h50
- Vendredi : 11h30-13h50 et 16h30-19h30
- Samedi : 14h-18h

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel
lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus"

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h et 13h30-18h
Mardi et jeudi : 13h15-18h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr

Élections européennes

La Ville recherche des assesseurs

La Ville recherche des volontaires pour participer à
la tenue d'un bureau de vote en tant qu'assesseur à
l'occasion des élections européennes du 9 juin 2024.
Conditions requises pour être assesseur : être
âgé de plus de 18 ans et être inscrit sur les listes
électorales à Fontaine.

Participer à l'organisation des élections est un
engagement qui vous permet d'être acteur de
la vie citoyenne.

Si vous êtes intéressé, contactez l'accueil de
l'Hôtel de ville au 04 76 28 75 75 ou par mail
mairie@ville-fontaine.fr

Éducation

Préinscriptions pour la rentrée 2024

Votre enfant est né(e) en 2021 ? Vous êtes invités
à le préinscrire pour la rentrée scolaire 2024
auprès de l'espace famille. Les pièces à fournir :
• livret de famille ou extrait d'acte de naissance
• justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
• carnet de vaccination
• attestation Caf (avec numéro allocataire et
quotient familial)
• avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022
• selon la situation : jugement de divorce ou
de garde alternée, notification de l'allocation
d'éducation de l'enfant handicapé
Pour les enfants nés entre janvier et juin 2022 :



vous souhaitez une rentrée en septembre 2024 ?
La préinscription est possible, mais ne constitue
pas un accord et sera sujet à examen
selon la situation de l'école.

Les inscriptions se dérouleront du 5 février
au 29 mars 2024 aux horaires d'ouverture de
l'espace famille :

- lundi, mercredi, jeudi : 8h-12h et 13h-17h
- mardi : 8h-12h et 16h30-18h
- vendredi : 8h-12h

Q Renseignements : Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace-citoyens.net/fontaine

FORUM

CHERCHE ET TROUVE

JOBS D'ÉTÉ

PROJETS

OFFRES D'EMPLOI

RECRUTEMENT

ENGAGEMENT



ENTRÉE LIBRE

SAMEDI

6 AVRIL 11H-17H

PARVIS DE L'HOTEL DE VILLE

89 mail Marcel Cachin - Fontaine

Tram A - Arrêt Hôtel de ville

SALLE EDMOND VIGNE EN CAS DE PLUIE

23 rue des alpes - Fontaine

Tram A - Arrêt Charles Michel